PRÉFET
DES PYRÉNÉES
ATLANTIQUES

Direction départementale de la protection des populations

COMPTE-RENDU DE LA VISITE VÉTÉRINAIRE DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE SORTIE SUR PARCOURS RÉDUIT DE PALMIPÈDES	(version avril 2023)

Références réglementaires :
- Arrêté du 16 mars 2016 modifié relatif aux niveaux de risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et au dispositif de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs
- Arrêté du 29 septembre 2021 relatif aux mesures de biosécurité applicables par les opérateurs et les professionnels liés aux animaux dans les établissements détenant des volailles ou des oiseaux captifs dans le cadre de la prévention des maladies animales transmissibles aux animaux ou aux êtres humains

Le Docteur Vétérinaire _____, numéro de téléphone : _____
comme suite à la visite sanitaire réalisée le ___/___/_____, constate et atteste que les volailles hébergées dans l'établissement suivant :

Nom et prénom (ou raison sociale) du propriétaire ou détenteur : N° SIRET de l'élevage* : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	Adresse du site d'élevage avicole :

présentent des problèmes de bien-être animal dont l'origine peut être expliquée par la claustration dont :
- □ Présence d'éléments comportementaux anormaux. Préciser : _____
- □ Dégradation importante de la litière et/ou de l'ambiance dans le bâtiment ;
- □ Autres (préciser) : _____

Sur les bandes en cours suivantes :

N° INUAV des UP concernées	Espèce	Problèmes de bien-être animal constatés. Préciser :

Je confirme :
- □ ne pas avoir constaté de manquement majeur aux mesures de biosécurité lors de l'évaluation des conditions de bien-être des animaux.
- □ avoir constaté un (ou des) manquement(s) majeur(s) aux mesures de biosécurité lors de l'évaluation des conditions de bien-être des animaux. Préciser :

  _____

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature et cachet du vétérinaire sanitaire

N° Ordre ……,

L'original de ce compte rendu doit être remis à l'éleveur pour joindre à la demande d'autorisation.
Une copie est conservée dans le registre d'élevage.

2, rue Pierre Bonnard – CS 70590
64 010 PAU CEDEX
Téléphone : 05.47.41.33.80
Courriel : ddpp@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Un traitement automatisé de données à caractère personnel est mis en œuvre pour le compte de l'État. Conformément aux articles 15 à 16 du règlement général sur la protection des données, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ses informations à caractère personnel. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure ci-contre.